

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2079

13 août 2015

SOMMAIRE

AI Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l.	99792	Enhanced Loan Investment Strategy Direct Holdings S.à.r.l.	99746
AMS Fund Services	99750	Ficar Int. S.A.	99753
Arcadia Models S.A.	99748	Fiduciaire Générale de Marnach S.à r.l.	99753
ASE Holdings II S.à r.l.	99749	Fiscoges, Expert Comptable	99753
Ashwell S.A.	99749	Fonds Européen de Financement Solidaire (FEFISOL) S.A., SICAV-SIF	99752
Assumption Finances S.A.	99747	GCP Europe	99754
Atelier d'Architecture du Centre S.à r.l.	99749	Goldman Sachs Investment Partners Holdings (Lux) Offshore S.à r.l.	99792
Athos Investment S.A.	99747	Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l.	99778
Aviva Investors Luxembourg	99751	Highland VIII - Lux (2) S.à r.l.	99756
Belden S.à r.l.	99789	Les Terrasses S.A.- SPF	99752
BGV III Feeder 4 SICAV-FIS	99746	LPSS - Global Property Securities S.à r.l. ...	99747
B.O.A. Group S.A.	99748	LSF 1 S.à r.l.	99775
Bonnier Luxembourg Sàrl	99748	LSF 8 S.à r.l.	99768
Bonnier Treasury S.A.	99749	LSREF4 Falcon Holdings S.à r.l.	99775
Caladium S.A., SPF	99751	Meso S.à r.l.	99764
Camarimmo S.A.	99752	Phoenix II Mixed I	99746
Charity S.A.	99747	PSB Investments S.A.	99751
Charles Street Capital S.A.	99750	Puma Energy Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	99789
Clope Vapeur S.à r.l.	99750	Silifloor Lux SA	99746
Codenvy S.A.	99789	Sodexo Pass S.A.	99747
ConvaTec Healthcare D S.à r.l.	99750	Spring Finance S.à r.l.	99791
CVI GSCF Lux Securities S.à r.l.	99746	Well Investments S.A.	99751
Dover Luxembourg Services S.à r.l.	99750		
Edmond de Rothschild Prifund, en abrégé PRI- FUND	99790		

Silifloor Lux SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4710 Pétange, 38, rue d'Athus.
R.C.S. Luxembourg B 145.133.

Les Comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015089898/9.
(150102234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

CVI GSCF Lux Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 197.539.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juin 2015.
Référence de publication: 2015094223/10.
(150105204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Enhanced Loan Investment Strategy Direct Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.501,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 193.775.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juin 2015.
Référence de publication: 2015094247/10.
(150104892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

BGV III Feeder 4 SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 147.224.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pour BGV III Feeder 4 SICAV-FIS
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.
Référence de publication: 2015091846/11.
(150103934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Phoenix II Mixed I, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 110.518.

Il est à noter que l'adresse des gérants Pamela Valasuo, Miranda Lansdowne et Arndt Nicolaus se trouve désormais au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juin 2015.
Signature
Mandataire
Référence de publication: 2015095493/14.
(150105802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Sodexo Pass S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 39, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 31.382.

Les comptes annuels au 31 août 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015089900/9.

(150102058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2015.

Assumption Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 124.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Assumption Finances S.A.

Référence de publication: 2015091799/10.

(150103383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Athos Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 164.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015091800/10.

(150102926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Charity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 157.672.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2015

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015095014/12.

(150105196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

LPSS - Global Property Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 125.240.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LPSS-Global Property Securities S.à r.l.

Société à Responsabilité Limitée

RBC Investor Services Bank S.A.

société anonyme

Référence de publication: 2015094531/13.

(150104339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Arcadia Models S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 77.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015094941/9.

(150105268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Bonnier Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 57.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015094974/9.

(150105591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

B.O.A. Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 27.633.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 juin 2015

1. Sont nommés administrateurs de la Société pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire devant se tenir en 2021:

- Monsieur Azeddine GUESSOUS, né le 1^{er} janvier 1941 à Fès, Maroc, demeurant 28 Rue Tizintichka lot Fouzia Longchamp, Casablanca, Maroc,

- Monsieur Paulin COSSI, né le 22 juin 1942, à Porto Novo, Bénin, demeurant C/56 rue 1018 Donaten, Cotonou, Bénin,

- Monsieur Paul DERREUMAUX, né le 23 octobre 1946, à Lys Les Lannoy, France, demeurant rue 250, Maison 123, Magnambougou, Bamako, Mali,

- Monsieur Mohamed BENNANI, né le 28 septembre 1949 à Fès, Maroc, demeurant 28 c/Alonso Cano, E - Madrid,

- Monsieur Aziz MEKOUAR, né le 13 novembre 1950 à Fès, Maroc, demeurant Avenue Aïn Khalouya, bâtiment Villa Warda, à 10 000 Rabat, Maroc,

- Monsieur Driss BENJELLOUN, né le 8 mai 1955 à Safi, Maroc, demeurant Lot Guynemer Villa 5 rue Hay Raha, à Casablanca, Maroc,

- Monsieur Mohammed AGOUMI, né le 23 mars 1957 à Fès, Maroc, demeurant 13 rue Marguerite, Casa Anfa, Maroc,

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, né le 12 mars 1960 à Rabat, Maroc, demeurant 11 rue Ksar Badii, quartier Longchamp, Casablanca, Maroc,

- Monsieur Amine BOUABID, né le 6 juillet 1963 à Rabat, Maroc, demeurant 9 allée des Hespérides, Polo, Casablanca, Maroc,

- Monsieur Khalid NASR, né le 16 janvier 1967 à Casablanca, demeurant 20 rue Ourika Hay Salam, Casablanca, Maroc.

- PROPARCO, société ayant son siège social au 151 rue Saint-Honoré, F - 75001 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 310 792 205, représentée par son représentant permanent Madame Sophie Le Roy, demeurant 35 rue de la Roquette, F -75011 Paris,

2. Le mandat d'administrateur de Monsieur Bernardus ZWINKELS n'est pas renouvelé;

3. La société MAZARS LUXEMBOURG, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B - 159.962 et ayant son siège social au 10A rue Henri Schnadt, L - 2530 Luxembourg, est nommée comme Réviseur d'entreprise agréé de la Société, et est chargée de la revue des comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2015;

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée devant se tenir en 2016.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015094967/36.

(150105338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Bonnier Treasury S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 161.605.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015094975/9.
(150105590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Atelier d'Architecture du Centre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7570 Mersch, 34, rue Nicolas Welter.
R.C.S. Luxembourg B 87.309.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015094957/10.

(150105247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

ASE Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 26.944,01.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 186.442.

Extrait des résolutions circulaires du Conseil de Gérance de la Société en date du 15 juin 2015

Il est à noter que

- le siège de la Société se trouve désormais au 68/70, boulevard de la Pétrusse, L-2320, Luxembourg;
- l'adresse des gérants Miranda Lansdowne et Pamela Valasuo, se trouve désormais au 6870, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015094950/16.

(150105977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Ashwell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 108.800.

- Mons. Kailash Ramassur, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, en remplacement l'administrateur démissionnaire, Mme. Marion Fritz, avec effet au 29 mai 2015.

- Le nouveau mandat de Mons. Kailash Ramassur prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

- Mons. Yazid Oudina, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, en remplacement l'administrateur démissionnaire, Mons. Daniel Bley, avec effet au 29 mai 2015.

- Le nouveau mandat de Mons. Yazid Oudina prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

Luxembourg, le 29 mai 2015.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2015094954/19.

(150105150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Charles Street Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 74.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015095052/10.

(150106110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Clope Vapeur S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7793 Bissen, 15, rue Michel Stoffel.

R.C.S. Luxembourg B 185.749.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 18 juin 2015.

Référence de publication: 2015095060/10.

(150106478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Dover Luxembourg Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 159.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dover Luxembourg Services S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015095089/11.

(150105920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

AMS Fund Services, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 141.635.

Par résolutions circulaires signées en date du 4 février 2014, le liquidateur a décidé de transférer le siège social de la Société du 49, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juin 2015.

Référence de publication: 2015094938/11.

(150105382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

ConvaTec Healthcare D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 138.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Vincent Vigneron

Gérant

Référence de publication: 2015095028/12.

(150105248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Aviva Investors Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 25.708.

Le bilan au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 Juin 2015.
Référence de publication: 2015094964/10.
(150106075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Caladium S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 178.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALADIUM S.A., SPF

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015095034/12.

(150105758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

PSB Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 141.427.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 08 juin 2015:

«L'assemblée prend acte de la démission de M. Giovanni VITTORE des fonctions de président du Conseil d'Administration et d'Administrateur.

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration, M. Jeannot DIDERRICH, expert-comptable, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PSB INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2015096261/15.

(150106929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

Well Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 154.121.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 mai 2015 que le mandat des administrateurs suivants a été renouvelé et ce, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2015:

- Monsieur Marc Augier;
- Monsieur Régis Meister; et
- Monsieur Jean-Patrick Tran-Phat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015095734/17.

(150106121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Camarimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.450.

—
Dépôt rectificatif du dépôt n° L140223089 déposée au RCSL le 15/12/2014

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-1470 Luxembourg, le 18 juin 2015.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015095035/12.

(150105581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2015.

Fonds Européen de Financement Solidaire (FEFISOL) S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 162.077.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration du 11 février 2015

En date du 11 février 2015, le Conseil d'Administration a décidé:

- de transférer le siège social de la Société Fonds Européen de Financement Solidaire (FEFISOL) S.A. Sicav-Sif du 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2015

Luxembourg, le 18 juin 2015.

Pour Fonds Européen de Financement Solidaire (FEFISOL) S.A. Sicav-Sif.

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2015096019/15.

(150106448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

Les Terrasses S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 58.745.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «LES TERRASSES S.A. -SPF», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 9 juin 2015, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 juin 2015. Relation: EAC/2015/13190.

- que la société «LES TERRASSES S.A.-SPF» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 58745,

constituée suivant acte notarié en date du 8 avril 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 372 du 11 juillet 1997. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 4 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 111 du 20 janvier 2011,

se trouve à partir de la date du 9 juin 2015 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 28 mai 2015 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094523/27.

(150104729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Fiduciaire Générale de Marnach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 97.209.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015096017/10.

(150106251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

Fiscoges, Expert Comptable, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 155.184.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2015096028/12.

(150106941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

Ficar Int. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 128.266.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 18 juin 2015

1. Le siège social a été transféré de L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu
2. La cooptation de M. David SANA comme administrateur et président du conseil d'administration n'a pas été ratifiée.
3. Mme Ingrid CERNICCHI a démissionné de son mandat d'administrateur.
4. Mme Monique JUNCKER a démissionné de son mandat d'administrateur.
5. Mme Virginie DECONINCK a démissionné de son mandat d'administrateur.
6. Le nombre des administrateurs a été réduit de 4 (quatre) à 3 (trois).
7. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire.
8. M. Kris GOORTS, employé privé, né à Louvain (Belgique), le 17 mars 1972, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.
9. M. Joeri STEEMAN, expert-comptable, né à Wilrijk (Belgique), le 11 juin 1966, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.
10. M. Frederik ROB, employé privé, né à Ostende (Belgique), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.
11. M. Regis PIVA, employé privé, né à Thionville (France), le 9 juillet 1978, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu, a été nommé comme commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

Luxembourg, le 19 juin 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Ficar Int. S.A.**Un mandataire*

Référence de publication: 2015096015/32.

(150106855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

GCP Europe, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 131.815.

In the year two thousand fifteen, on the twenty-second day of May.

Before Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg

There appeared:

1. Greywolf Capital Partners II LP, a limited partnership governed under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at c/o National Corporate Research Ltd., 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901 USA, filed with the Office of the Secretary of the State of Delaware under registration number 3639833, and;

2. Greywolf Overseas Intermediate Fund, a Cayman Islands exempted company existing under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at Elian Fiduciary Services (Cayman) Limited, 89 Nexus Way, Camana Bay, Grand Cayman KY1, 1108, Cayman Islands, filed with the Cayman Island Monetary Authority under registration number 68203, (the "Shareholders"),

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing in Schouweiler, Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal,

said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted therewith to the registration authorities.

Such appearing parties, represented as here above, are shareholders of GCP Europe a société à responsabilité limitée, having its registered office at 21-25, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Joseph ELVINGER on 28 August 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B number 131.815, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations under number 2354 on 19 October 2007,

The Shareholders representing the whole corporate capital, duly represented as aforesaid, recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the issued share capital of the Company in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to an amount of twenty-two thousand five hundred euro (EUR 22,500.-) by the issue of 10,000 Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

2. Subscription and liberation of the 10,000 new Shares by Greywolf Overseas Intermediate Fund, a Cayman Islands exempted company existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Elian Fiduciary Services (Cayman) Limited, 89 Nexus Way, Camana Bay KY1-9007 Cayman Islands, paid up by a contribution in cash of ten thousand euro (EUR 10,000.-).

3. Amendment of article 6, 1st paragraph of the articles of association of the company.

4. Miscellaneous.

First resolution

The shareholders resolve to increase the issued share capital of the Company in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to an amount of twenty-two thousand five hundred euro (EUR 22,500.-) by the issue of 10,000 Shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

Second resolution

Subscription - Liberation

The new shares have been subscribed as follows:

- 10,000 new Shares by Greywolf Overseas Intermediate Fund, prenamed, paid up by a contribution in cash of ten thousand euro (EUR 10,000.-).

and have been fully paid up by payment in cash, so an amount of ten euro (EUR 10,000.-) being allocated to the share capital and is now freely available to the Company.

Third resolution

The Shareholders resolve consequently to modify the article 6, 1st paragraph of the articles of association of the company so that it now reads as follows:

" **6. 1st paragraph.** The Company's share capital is set at twenty-two thousand five hundred euro (EUR 22,500.-) divided into twenty-two thousand five hundred (22,500) Shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up."

There being no other items on the agenda, the Shareholders resolve to close the meeting.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing party and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-deux mai.

Par devant Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Greywolf Capital Partners II LP", une société en commandite régie selon les lois de l'Etat de Delaware (U.S.A.) et ayant son siège social a a/s National Corporate Research Ltd, 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, U.S.A., immatriculée a l'Office of the Secretary of the State of Delaware sous le numéro 3639833 et,

2. Greywolf Overseas Intermediate Fund, a limited partnership régie selon les lois de Cayman Islands et ayant son siège social à Elian Fiduciary Services (Cayman) Limited, 89 Nexus Way, Camana Bay, Grand Cayman KY1, 1108, Cayman Islands, immatriculée a Cayman Island Monetary Authority under registration number 68203,

ici représentés par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnellement à Esch/Alzette, en vertu de procurations données sous seing privé, («Associés»),

lesquelles procurations, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante, ainsi que par le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme ci-avant, sont les associés de "GCP Europe", une société en commandite régie selon les lois de les lois de Luxembourg, Grand-duché Luxembourg et ayant son siège social a 21-25, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-duché Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B131.815, constituée aux termes d'un acte reçu par Maitre Joseph ELVINGER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 août 2007, publié au Mémorial C numéro 2354 du 19 octobre 2007.

Les associés, représentés comme ci-avant, reconnaissent avoir été dûment informés des résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la société de façon à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents (12.500,- EUR) à un montant de vingt-deux mille cinq cents euros (22.500,- EUR) par l'émission de dix mille (10.000) parts sociales avec une valeur nominale de (1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes,

2. Souscription et libération des 10.000 nouvelles parts sociales par Greywolf Overseas Intermediate Fund, a limited partnership régie selon les lois de Cayman Islands et ayant son siège social à Elian Fiduciary Services (Cayman) Limited, 89 Nexus Way, Camana Bay, Grand Cayman KY1, 1108, Cayman Islands, libérées par un apport en numéraire de dix mille euros (EUR 10.000,-).

3. Modification subséquente de l'article 6, 1^{er} paragraphe des statuts de la Société.

4. Divers.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, et représentant l'ensemble des parts sociales de la société, prient le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associés décident d'augmenter le capital social de la société de façon à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents (12.500,- EUR) à un montant de vingt-deux mille cinq cents euros (22.500,- EUR) par l'émission de dix mille (10.000,-) parts sociales avec une valeur nominale de (1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes,

Deuxième résolution Souscription - Libération

Les nouvelles parts sociales ont été souscrites comme suit:

- 10.000 nouvelles parts sociales par Greywolf Overseas Intermediate Fund, prénommée, par un apport en numéraire de dix mille euros (EUR 10.000,-).

Toutes les nouvelles parts sociales ont été libérées par un apport en numéraire de sorte que le montant de DIX MILLE EUROS (EUR 10.000,-) est attribué au capital social et est maintenant à la libre disposition de la Société.

Troisième résolution

Les Associés décident par conséquent de modifier l'article 6, 1^{er} paragraphe des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. 1^{er} paragraphe.** Le capital social est fixé à 22.500 EUR (vingt-deux mille cinq cents Euros), représenté par 22.500 (vingt-deux mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1 EUR (un Euro) chacune.»

DONT ACTE, fait et passé à Pétange, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête du comparant, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 mai 2015. Relation: EAC/2015/11865. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015094344/126.

(150104942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Highland VIII - Lux (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 252.667,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 152.180.

In the year two thousand and fifteen, on the fourth day of May,
before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIII - Lux (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.180 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on March 22, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 932 dated May 4, 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 30, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1135 dated April 30th 2015.

There appeared:

Highland VIII - Lux (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.174 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares, the seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares, the seven thousand five hundred and thirty-two (7,532) class A2 shares, the sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares, the fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, the five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, the twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares, the fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares, the four thousand nine hundred and thirteen (4,913) class F1 shares, the twenty-three thousand two hundred and ninety-six (23,296) class G shares and the sixteen thousand two hundred and thirty-five (16,235) class G1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. waiver of convening notices;

2. decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of eighty-four thousand four hundred and eighty-four euro (EUR 84,484), in order to bring the said share capital from its current amount of three hundred thirty-seven thousand one hundred and fifty-one euro (EUR 337,151), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares, seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares, seven thousand five hundred and thirty-two (7,532) class A2 shares, sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares, fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares, fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares, four thousand nine hundred and thirteen (4,913) class F1 shares, twenty-three thousand two hundred and ninety-six (23,296) class G shares and sixteen thousand two hundred and thirty-five (16,235) class G1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of two hundred fifty-two thousand six hundred and sixty-seven euro (EUR 252,667), by way of the redemption and cancellation of (i) fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, being the entirety of the class E shares of the Company, (ii) five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, being the entirety of the class E1 shares of the Company and (iii) twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares, being the entirety of the class E2 shares of the Company;

3. amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the redemption and cancellation of the class E shares, the class E1 shares and the class E2 shares, as proposed above;

4. amendment to article 16.2. of the Articles;

5. amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class E shares, the class E1 shares and the class E2 shares in the register of shareholders of the Company, as proposed above; and

6. miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of eighty-four thousand four hundred and eighty-four euro (EUR 84,484),

in order to bring the said share capital from its current amount of three hundred thirty-seven thousand one hundred and fifty-one euro (EUR 337,151), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares, seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares, seven thousand five hundred and thirty-two (7,532) class A2 shares, sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares, fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares, five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares, twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares, fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares, four thousand nine hundred and thirteen (4,913) class F1 shares, twenty-three thousand two hundred and ninety-six (23,296) class G shares and sixteen thousand two hundred and thirty-five (16,235) class G1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each,

to an amount of two hundred fifty-two thousand six hundred and sixty-seven euro (EUR 252,667),

by way of the redemption and cancellation of (i) fifty-eight thousand five hundred and thirty-one (58,531) class E shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class E shares), being the entirety of the class E shares of the Company, (ii) five thousand one hundred and ninety-one (5,191) class E1 shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class E1 shares), being the entirety of the class E1 shares of the Company and (iii) twenty thousand seven hundred and sixty-two (20,762) class E2 shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class E2 shares), being the entirety of the class E2 shares of the Company, and reimbursement to the Sole Shareholder.

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

“**5.1.** The Company's corporate capital is set at two hundred fifty-two thousand six hundred and sixty-seven euro (EUR 252,667), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), eighty-seven thousand sixty-five (87,065) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and

individually, a Class A Share), seventeen thousand eight hundred and one (17,801) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), seven thousand five hundred and thirty-two (7,532) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), sixty-eight thousand six hundred and sixty-four (68,664) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), fourteen thousand six hundred and sixty-one (14,661) class F shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class F Shares, and individually, a Class F Share), four thousand nine hundred and thirteen (4,913) class F1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class F1 Shares, and individually, a Class F1 Share), twenty-three thousand two hundred and ninety-six (23,296) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share) and sixteen thousand two hundred and thirty-five (16,235) class G1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G1 Shares, and individually, a Class G1 Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class D Shares, the Class F Shares, the Class F1 Shares and the Class G Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class D Shares, the Class F Shares, the Class F1 Shares, the Class G Shares and the Class G1 Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the seventy-four thousand two hundred and forty-two (74,242) Series D Preferred Shares acquired by the Company on June 4, 2010 in the share capital of Beyond the Rack Enterprises Inc. (Beyond the Rack Enterprises), an exempted company duly incorporated and existing under the laws of Canada (the Class A Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the seven thousand eight hundred and twelve (7,812) Series E Preferred Shares of Beyond the Rack Enterprises acquired by the Company on August 9, 2011 (the Class A1 Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the three thousand two hundred and forty-five (3,245) Series F Preferred Shares of Beyond the Rack Enterprises acquired by the Company on November 5, 2013 (the Class A2 Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the five thousand seven hundred and sixty-four (5,764) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 3, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class D Investment).

The Class F Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the nine million two hundred sixty-two thousand five hundred (9,262,500) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc. (Kascend Holding), a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (the Class F Investment).

The Class F1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the three million eighty-seven thousand five hundred (3,087,500) Series A Preferred Shares acquired by the Company on August 30, 2013 in the share capital of Kascend Holding Inc. (the Class F1 Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the three million one hundred twenty-five thousand forty-five (3,125,045) Series A Preferred Shares acquired by the Company on August 6, 2013 in the share capital of ETAO Stars Network Technology Co., Ltd. (ETAO), a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at Caledonian House, 69 Dr. Roy's Drive, P.O. Box 1043, George Town, Grand Cayman KY1-1102, Cayman Islands (the Class G Investment).

The Class G1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment in the one million three hundred eighty-eight thousand nine hundred and nine (1,388,909) Series A-1 Warrant Shares issued by ETAO (including any such shares and/or securities to be issued by ETAO upon exercise of said warrants) and acquired by the Company on August 6, 2013 (the Class G1 Investment)."

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A1 Investment (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A2 Investment (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class D Investment (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class F Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class F Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class F Investment (the Class F Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class F Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class F1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class F1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class F1 Investment (the Class F1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class F1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class G Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class G Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class G Investment (the Class G Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class G Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class G1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class G1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class G1 Investment (the Class G1

Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class G1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.”

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class E shares, the class E1 shares and the class E2 shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quatrième jour du mois de mai,
par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIII - Lux (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.180 (la Société). La Société a été constituée le 22 mars 2010 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 932 du 4 mai 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 30 décembre 2014 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1135 du 30 avril 2015.

A comparu:

Highland VIII - Lux (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.174 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A, les dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1, les sept mille cinq cent trente-deux (7.532) parts sociales de classe A2, les soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D, les cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E, les cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, les vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2, les quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F, les quatre mille neuf cent treize (4.913) parts sociales de classe F1, les vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize (23.296) parts sociales de classe G et les seize mille deux cent trente-cinq (16.235) parts sociales de classe G1, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. renonciation aux formalités de convocation;

2. réduction du capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 84.484), afin de le porter de son montant actuel de trois cent trente-sept mille cent cinquante-et-un euros (EUR 337.151) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A, dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1, sept mille cinq cent trente-deux (7.532) parts sociales de classe A2, soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D, cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E, cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2, quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F, quatre mille neuf cent treize (4.913) parts sociales de classe F1, vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize (23.296) parts sociales de classe G et seize mille deux cent trente-cinq (16.235) parts sociales de classe G1, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à deux cent cinquante-deux mille six cent soixante-sept euros (EUR 252.667), par le rachat et l'annulation de (i) cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E, représentant l'intégralité des parts sociales de classe E de la Société, (ii) cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, représentant l'intégralité des parts sociales de classe E1 de la Société et (iii) vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2, représentant l'intégralité des parts sociales de classe E2 de la Société;

3. modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter le rachat et l'annulation des parts sociales de classe E, des parts sociales de classe E1 et des parts sociales de classe E2, telles que mentionnés ci-dessus;

4. modification de l'article 16.2. des Statuts;

5. modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe E, des parts sociales de classe E1 et des parts sociales de classe E2 dans le registre des associés de la Société; et

6. divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de leur mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social souscrit de la Société d'un montant de quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 84.484),

afin de le porter de son montant actuel de trois cent trente-sept mille cent cinquante-et-un euros (EUR 337.151), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A, dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1, sept mille cinq cent trente-deux (7.532) parts sociales de classe A2, soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D, cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E, cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1, vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2, quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F, quatre mille neuf cent treize (4.913) parts sociales de classe F1, vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize (23.296) parts sociales de classe G et seize mille deux cent trente-cinq (16.235) parts sociales de classe G1, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune,

à deux cent cinquante-deux mille six cent soixante-sept euros (EUR 252.667),

par le rachat et l'annulation de (i) cinquante-huit mille cinq cent trente-et-une (58.531) parts sociales de classe E (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe E), représentant l'intégralité des parts sociales de classe E de la Société, (ii) cinq mille cent quatre-vingt-onze (5.191) parts sociales de classe E1 (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe E1, représentant l'intégralité des parts sociales de classe E1 de la Société et (iii) vingt mille sept cent soixante-deux (20.762) parts sociales de classe E2 (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe E2), représentant l'intégralité des parts sociales de classe E2 de la Société, et remboursement à l'Associé Unique.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“**5.1.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent cinquante-deux mille six cent soixante-sept euros (EUR 252.667), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), quatre-vingt-sept mille soixante-cinq (87.065) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro

(EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), dix-sept mille huit cent une (17.801) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), sept mille cinq cent trente-deux (7.532) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), soixante-huit mille six cent soixante-quatre (68.664) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), quatorze mille six cent soixante-et-une (14.661) parts sociales de classe F sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe F, et individuellement, une Part Sociale de Classe F), quatre mille neuf cent treize (4.913) parts sociales de classe F1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe F1, et individuellement, une Part Sociale de Classe F1), vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-seize (23.296) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G) et seize mille deux cent trente-cinq (16.235) parts sociales de classe G1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G1, et individuellement, une Part Sociale de Classe G1, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe F1 et les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe F, les Parts Sociales de Classe F1, les Parts Sociales de Classe G et les Parts Sociales de Classe G1 forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les soixante-quatorze mille deux cent quarante-deux (74.242) Parts Sociales Préférentielles de Série D acquises par la Société le 18 mai 2010 dans le capital social de Beyond the Rack Enterprises Inc. (Beyond the Rack Enterprises), une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois du Canada (l'Investissement de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les sept mille huit cent douze (7.812) Parts Sociales Préférentielles de Série E acquises par la Société le 9 août 2011 dans le capital social de Beyond the Rack Enterprises (l'Investissement de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les trois mille deux cent quarante-cinq (3.245) Parts Sociales Préférentielles de Série F acquises par la Société le 5 novembre 2013 dans le capital social de Beyond the Rack Enterprises (l'Investissement de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les cinq mille sept cent soixante-quatre (5.764) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe F tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les neuf millions deux cent soixante-deux mille cinq cent (9.262.500) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc. (Kascend Holding), une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (l'Investissement de Classe F).

Les Parts Sociales de Classe F1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les trois millions quatre-vingt-sept mille cinq cent (3.087.500) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 30 août 2013 dans le capital social de Kascend Holding Inc. (l'Investissement de Classe F1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les trois millions cent vingt-cinq mille quarante-cinq (3.125.045) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 6 août 2013 dans le capital social de ETAO Stars Network Technology Co., Ltd. (ETAO), une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Caledonian House, 69 Dr. Roy's Drive, P.O. Box 1043, George Town, Grand Cayman KY1-1102, Cayman Islands (l'Investissement de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe G1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les un million trois cent quatre-vingt-huit mille neuf cent neuf (1.388.909) des warrants en vue de l'acquisition de Parts Sociales Préférentielles de Série A-1 (Series A-1 Warrant Shares) acquis par la Société le 6 août 2013 dans le capital social de ETAO (y compris toutes parts sociale et/ou instruments qui seront émis par ETAO suite à l'exercice desdits warrants) (l'Investissement de Classe G1).“

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe A1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe A2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe D (le Revenu Net d'Investissement de Classe D), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe F au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe F pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe F (le Revenu Net d'Investissement de Classe F), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe F, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe F1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe F1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe F1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe F1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe F1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement

de Classe G (le Revenu Net d'Investissement de Classe G), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement de Classe G1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe G1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe E, des parts sociales de classe E1 et des parts sociales de classe E2 dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 13 mai 2015. Relation: 2LAC/2015/10518. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094399/480.

(150104598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Meso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de La Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 197.683.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le huitième jour du mois de juin.

Pardevant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

MUREX PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 67, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.040 (ci-après l'«Associé Unique»),

ici représentée par Madame Jeanne FOURNIER, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), par l'Article 1832 du Code Civil ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut, à toute époque, comporter un ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession de parts sociales ou d'émission de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère ainsi que l'acquisition, la gérance et le développement de telles participations.

L'objet de la Société est en particulier l'acquisition de tous types de valeurs, négociables ou non, valeurs mobilières, obligations, titres de créance, effets de commerce et tous autres titres, y compris des valeurs émises par un gouvernement, quel qu'il soit, ou par toute autre autorité internationale, nationale ou locale, et de tous autres droits s'y rattachant, que ce soit par achat, apport, souscription, option, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par vente, échange ou par tout autre moyen. En outre, la Société est en droit de procéder à l'acquisition et au développement de brevets et licences s'y rapportant.

La Société pourra contracter des emprunts de toute sorte et procéder à l'émission privée d'obligations convertibles ou de tout instrument non-convertible, et de titres de créance. La Société pourra accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou à toutes sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra avoir également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ou dans toute société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

D'une manière générale, la Société pourra effectuer toute opération commerciale, industrielle et financière qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 3. Dénomination. La Société prend la dénomination sociale de «Meso S.à r.l.».

Art. 4. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège social. Le siège social de la société est établi dans la commune de Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg). Il pourra être transféré en tout autre lieu au sein de la municipalité de Luxembourg-Ville par une résolution du gérant ou, le cas échéant, du Conseil de gérance de la Société, comme défini à l'Article 12 des présents statuts.

Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée des associés.

Le gérant ou, le cas échéant, le Conseil de gérance, comme défini à l'Article 12, peut pareillement établir des succursales et des filiales aussi bien au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le gérant ou, le cas échéant, le Conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure provisoire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le gérant ou, le cas échéant, par le Conseil de gérance de la Société.

Art. 6. Capital social. Le capital émis de la Société est fixé à treize mille euros (EUR 13.000.-), divisé en treize mille (13.000.-) parts sociales sans désignation de valeur nominale, celles-ci étant entièrement libérées.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié, moyennant une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres parts sociales.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal aux bénéfices de la Société et à tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi de 1915 et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers ou ayants-droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts - Rachats de parts sociales propres. Si la Société est composée d'un associé unique, ledit associé unique peut librement céder ses parts.

Si la Société est composée d'une pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, par application des prescriptions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

La Société peut racheter ses parts sociales.

Art. 11. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé. L'interdiction, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 12. Gérance de la Société. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont élus et révoqués par une simple décision prise par l'associé unique ou, le cas échéant, par une décision prise à la majorité par l'assemblée générale des associés, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont élus pour une durée indéterminée.

Les gérants pourront être réélus et leur nomination pourra être révoquée en cas de cause légitime.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de Gérance (le «Conseil de gérance»).

Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. La participation ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation physique à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne.

Les gérants peuvent être représentés aux réunions du Conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter, étant entendu qu'au moins deux gérants soient présents en personne ou par conférence téléphonique.

Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de gérance devra être donnée aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance quant à la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de l'urgence devront être mentionnées dans la convocation.

La convocation pourra être omise en cas d'accord de chaque gérant donné par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, ainsi que par une renonciation expresse donnée par tous les gérants présents ou représentés à la réunion du Conseil de gérance, cette renonciation étant mentionnée dans le procès-verbal de la réunion.

Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour la réunion d'un conseil qui se tiendra à l'heure et au lieu déterminés dans une résolution adoptée préalablement par le Conseil de gérance.

Le Conseil de gérance ne peut agir ou délibérer valablement que si une majorité des gérants en fonction sont présents ou représentés.

Les décisions du Conseil de gérance sont valablement prises par un vote favorable pris à la majorité des gérants de la Société (y inclus par voie de représentation). Cependant, au cas où l'associé unique ou l'assemblée générale des associés aurait nommé différentes classes de gérants, toute résolution du Conseil de gérance ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des Gérants, y inclus au moins un gérant de chaque classe.

Les listes de présence et les procès-verbaux des réunions du Conseil de gérance devront être signés par les gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le Conseil de gérance pourra également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie de circulaires exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'intégralité formera les documents circulaires prouvant une fois dûment signés l'existence de la résolution. Les résolutions des gérants, y inclus les résolutions circulaires, pourront être certifiées ou un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de tout gérant.

Art. 13. Événements affectant les gérants. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 14. Responsabilité des gérants. Aucun gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 15. Représentation de la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle en cas de gérant unique, et en cas d'un Conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu cependant que si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants, la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de chaque classe (y inclus par voie de représentation).

En toutes circonstances, la Société sera valablement engagée envers les tiers par (i) la signature du gérant unique ou par (ii) la signature individuelle ou conjointe de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance, dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Assemblée générale des associés. Tant que la Société ne comporte qu'un (1) associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ces cas, les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la Loi de 1915 ne sont pas applicables.

Lorsque la Société est composée de plusieurs associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale des associés.

Une assemblée générale annuelle des associés se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social au siège social de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Art. 17. Décisions des associés. Les décisions collectives ne sont valablement prises pour autant que les associés possédant plus que la moitié du capital les adoptent. Cependant, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne peuvent être adoptées qu'à la majorité (en nombre) des associés possédant au moins les trois quarts des parts sociales de la Société, sauf dispositions contraires de la Loi de 1915. Le changement de la nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Si tous les associés sont présents ou représentés lors d'une assemblée des associés, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, seront établies par écrit et tenues par la gérance au siège social de la Société.

Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations seront annexées aux décisions écrites.

Art. 18. Année sociale. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre.

Art. 19. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes annuels de la Société sont établis par le gérant ou, le cas échéant, par le Conseil de gérance. Le gérant ou, le cas échéant, le Conseil de gérance dresse un inventaire général comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite peut prendre connaissance desdits inventaires et bilans au siège social de la Société.

Art. 20. Répartition des bénéfices. Les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice social.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil peut décider de payer à l'associé unique ou, le cas échéant, aux associés des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi de 1915 ou des Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés.

Art. 21. Dissolution, liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés.

La liquidation de la Société sera décidée par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée des associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés selon le cas par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Disposition générale. Toutes les matières qui ne seraient pas régies par les présents Statuts seraient régies conformément à la Loi de 1915.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2015.

Souscription et paiement

Les présents Statuts ayant été arrêtés par l'Associée Unique, les parts sociales de la Société ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire par l'Associée Unique.

Toutes les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées par l'Associée Unique prédésignée, de sorte que le montant de treize mille Euros (13.000 EUR) est dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant ayant dressé le présent acte déclare avoir vérifié que les conditions énumérées à l'article 183 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales sont remplies et le constate expressément.

Evaluations des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à neuf cents euros (EUR 900,-).

Résolutions prises par l'associée unique

Et aussitôt, la comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associée unique:

Première résolution

L'Associée Unique a décidé de fixer à un (1) le nombre de Gérants.

L'Associée Unique a décidé de nommer le gérant suivant pour une durée illimitée, avec les pouvoirs prévus à l'article 15 des Statuts:

Salim EDDE, administrateur, né à Beyrouth (Liban), le 27 janvier 1959, résidant à Immeuble Boustany Yarze/Baabda, Liban.

Deuxième résolution

Le siège social est fixé au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite par la mandataire de la partie comparante, connue par le notaire par son nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. FOURNIER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 11 juin 2015. 2LAC/2015/12991. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 16 juin 2015.

Référence de publication: 2015094563/212.

(150104378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

LSF 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 197.701.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of June,

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 91796,

hereby represented by Valérie Fagnant, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 June 2015.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to draw up as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

" **Art. 1. Form.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (hereafter the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pertaining to such an entity (the Laws), and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act), as well as by the present articles (the Articles of Association).

Art. 2. Object. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the creation, acquisition, holding and/or disposal, in any form and by any means, of participations, rights and interests in, and obligations of, any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, and the administration, management, control and/or development of those participations, rights, interests and obligations.

The Company may, by any means whatsoever, use its funds to establish, manage, develop and/or dispose of all of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and/or dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, to participate in the creation, acquisition, development and/or control of any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, to acquire by any means, establish, own, manage, develop and/or dispose of any portfolio of securities and intellectual property rights of whatever origin and to realize them by way of sale, transfer, assignment, exchange or otherwise.

The Company may give guarantees and/or grant security in favour of third parties to secure its obligations and/or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies and any other company, pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets and grant loans, advances and/or assistance, in any form whatsoever, to its subsidiaries, affiliated companies and third parties.

The Company may take any measure and carry out any operation, including but not limited to commercial, industrial, financial, personal and real estate operations, which are directly or indirectly connected with, or may favour the development of, its corporate purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name of "LSF 8 S.à r.l."

Art. 5. Registered Office. The registered office is established in the municipality of Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder, or in case of plurality, of an extraordinary general meeting of its shareholders.

It may be transferred within the boundaries of the municipality of Bertrange by a resolution of the sole manager or, in case of plurality, the Board of Managers of the Company.

The Company may establish other offices and/or branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of sole manager or, in case of plurality, the Board of Managers.

Art. 6. Subscribed capital. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro), represented by 100 (one hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Association or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in any form whatsoever including but not limited to dividend payments or reimbursement or to allocate funds to the legal reserve.

Any contribution in cash or in kind made as capital contributions without the issuance of new shares will be booked in a "capital surplus" account (the Capital Surplus) pursuant to a resolution of the general meeting of shareholder(s). The Capital Surplus will only be available (i) for the purpose of distributions, whether by dividend, share redemption, reimbursement or otherwise, to the holder(s) of the shares which ha(s/ve) paid the Capital Surplus pro rata to its/their respective contribution(s), (ii) to be incorporated in the share capital to issue shares to the holder(s) of shares which ha(s/ve) paid the Capital Surplus pro rata to its/their respective contribution(s), (iii) to offset any net realised losses or (iv) to be allocated to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased or reduced at any time by a decision of the single shareholder or, as the case may be, by a resolution of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Companies Act for any amendment of these Articles of Association.

Art. 8. Shares. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence and entitles to one vote at the general meetings of shareholders, as the case may be.

As far as the Company is concerned, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The transfer of the Company's shares inter vivos to third parties must be authorised in accordance with Article 189 of the Companies Act. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders of the Company.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or, as the case may be, of one of the shareholders, does not put the Company into liquidation.

Art. 10. Board of Managers. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the Board of Managers). The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed, revoked and replaced by a decision of the single shareholder, or as the case may be, of the general meeting of the shareholders owning more than half of the share capital, which will determine their number and the period of their mandate.

The single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the sole manager or, in case of plurality, any member of the Board of Managers.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 10 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles of Association to the single shareholder, or, as the case may be, the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 11. Representation of the Company. The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager.

Art. 12. Delegation of Powers. The sole shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders or the sole manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers, may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The sole shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders or the sole manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 13. Meetings of the Board of Managers. Every board meeting shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg or such other place in Luxembourg as the Board of Managers may from time to time determine.

Written notices of any meeting of the Board of Managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the time set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting beforehand. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their votes by telephone confirmed in writing. The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the Board of Managers.

The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Notwithstanding the foregoing, resolutions of the Board of Managers may also be passed in writing which resolutions will be proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such resolutions shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager, with a majority signed in Luxembourg. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 14. Responsibilities. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 15. General Meeting of Shareholders. If the Company is composed of one single shareholder, the latter assumes all powers conferred by Laws to the general meeting of shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or e-mail as his proxy another person who need not be a shareholder.

Resolutions whose purpose is to amend the Articles of Association of the Company may only be adopted by a majority of shareholders representing at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the general meeting of shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the Board of Managers or, as the case may be, the sole manager to the shareholders.

Art. 16. Financial Year. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 17. Adoption of annual accounts. At the end of each financial year, with reference to thirty-first December, the Company's accounts are closed and are drawn up by the manager, or in case of plurality of managers, by the Board of Managers, in accordance with the Laws, who prepares, among others, an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

The annual accounts are submitted to the single shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Art. 18. Appropriation of Profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the annual net profits of the Company is allocated to a statutory reserve required by law. Such allocation will cease to be required as soon as and as long as such reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's subscribed share capital.

Subject to the following, the single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions set by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the sole manager or, as the case may be, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends to the shareholder(s). The sole manager or, as the case may be, the Board of Managers determines the amount and the date of payment of any such advance payment.

Art. 19. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the single shareholder or by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as set out in these Articles of Association, unless otherwise provided by Laws.

At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the single shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 20. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Laws, and in particular the Companies Act, for all matters for which no specific provision is made in these Articles of Association.

Subscription and Payment

All the 100 (one hundred) shares have been subscribed and fully paid-up via contribution in cash by Lone Star Capital Investments S.à r.l., prequalified, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2015.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,400.- (one thousand four hundred euro).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at three.

2. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr. Patrick Steinhauser, legal counsel, born on 21 April 1975 in Baden-Baden, Germany, whose professional address is at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Philippe Detournay, company director, born on 9 April 1966 in Hal, Belgium, whose professional address is at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Philippe Jusseau, accountant, born on 16 September 1979 in Strasbourg, France, whose professional address is at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office is established at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix juin,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 91796,

ici représentée par Valérie Fagnant, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

« **Art. 1^{er}. Forme.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (ci-après, la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg y relatives (les Lois), et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) ainsi que les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Objet. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la constitution, l'acquisition, la détention et/ou la cession, sous quelque forme que ce soit et selon tous les moyens, de participations, droits et intérêts et obligations, dans toute société et entreprise luxembourgeoise et étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, droits, intérêts et obligations.

La Société peut utiliser ses fonds par tous les moyens pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, pour acquérir, investir dans et/ou vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, pour participer à la création, l'acquisition, le développement et/ou le contrôle de toute forme de sociétés ou entreprises luxembourgeoises ou étrangères, pour acquérir par tout moyen, établir, détenir, gérer, développer et/ou vendre tout portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, et pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement.

La Société peut également consentir des garanties et/ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et/ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société, nantir, céder, grever de charges ou créer des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs et accorder des prêts, avances et/ou assistance, sous n'importe quelle forme, à ses filiales, sociétés affiliées et tierces parties.

La Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant mais n'étant pas limité à des opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La société est dénommée «LSF 8 S.à r.l.»

Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi dans la commune de Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'associé unique, ou en cas de pluralité, de l'assemblée générale des associés de la Société.

Il peut être transféré dans la commune de Bertrange par une décision du gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance de la Société.

La Société peut établir d'autres bureaux et/ou succursales à la fois dans le Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger par une décision du gérant unique ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

Art. 6. Capital Social Souscrit. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel sera transféré toute prime d'émission payée sur toute part sociale en plus de sa valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société peut racheter à son/ses associé(s), pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes à/aux (l') associé(s), de quelque manière que ce soit, incluant mais n'étant pas limité à des paiements de dividendes ou remboursement ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Tout apport en numéraire ou en nature opéré en tant qu'apport en capital sans émission de nouvelles parts sociales sera inscrit à un compte de contribution au capital non rémunéré par des titres («Contribution au Capital») suivant une résolution de l'assemblée générale de(s) (l') associé(s). La Contribution au Capital sera uniquement disponible (i) pour des distributions, soit sous forme de dividendes, soit sous forme de rachat de parts sociales, remboursement ou autrement, au(x) détenteur(s) des parts sociales qui a/ont payé la Contribution au Capital au prorata de sa contribution / leurs contributions respectives, (ii) pour être incorporé au capital social afin d'émettre des parts sociales au(x) détenteur(s) des parts sociales qui a/ont payé la Contribution au Capital au prorata de sa contribution / leurs contributions respectives, (iii) pour compenser toutes pertes nettes réalisées ou (iv) pour être alloué à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Réduction de Capital. Le capital social pourra à tout moment être augmenté ou réduit suivant une décision de l'associé unique ou le cas échéant par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par ces Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices de la Société et donne droit à une voix dans les assemblées générales d'associés, le cas échéant.

A l'égard de la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le transfert de parts sociales entre vifs à des tiers doit être autorisé conformément à l'article 189 de la Loi de 1915. Cette autorisation n'est pas requise en cas de transfert de parts sociales à des associés de la Société.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, ou le cas échéant d'un des associés, n'entraînent pas la mise en liquidation de la Société.

Art. 10. Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le Conseil de Gérance). Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associé(s). Le ou les gérant(s) sont nommés, révoqués et remplacés par une décision de l'associé unique, ou le cas échéant de l'assemblée générale des associés, adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social, qui détermine leur nombre et la durée de leur mandat.

L'associé unique, ou le cas échéant, l'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant unique, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des membres du Conseil de Gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 10.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'associé unique, ou le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 11. Représentation de la Société. En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un gérant quelconque.

Art. 12. Délégation de Pouvoirs. L'associé unique, ou le cas échéant, l'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'associé unique, ou le cas échéant, l'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 13. Réunions du Conseil de Gérance. Toute réunion du Conseil de Gérance se tient au Grand-Duché de Luxembourg ou à tout autre endroit à Luxembourg que le Conseil de Gérance peut de temps à autres déterminer.

Des notifications écrites de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de Gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour auparavant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également émettre leur vote par téléphone, moyennant une confirmation écrite. Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des membres du conseil est présente ou représentée au conseil de gérance.

Les décisions du Conseil de Gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, des décisions du Conseil de Gérance peuvent également être prises par écrit, lesquelles décisions seront régulières et valables comme si elles avaient été adoptées à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. De telles décisions résulteront d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de Gérance sans exception, avec une majorité signée à Luxembourg. La date de telles résolutions circulaires sera la date de la dernière signature.

Art. 14. Responsabilités. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 15. Assemblée Générale des Associés. Si la Société comporte un associé unique, l'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un associé peut agir à toute assemblée des associés en nommant par écrit, par fax ou par e-mail en qualité de mandataire une autre personne qui n'a pas besoin d'être associé.

Les résolutions dont l'objet est de modifier les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel est envoyé par le Conseil de Gérance ou, le cas échéant, le gérant unique aux associés. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte des résolutions proposées.

Art. 16. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 17. Approbation des Comptes Annuels. A la fin de chaque année sociale, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et dressés, suivant le cas, par le gérant unique ou le Conseil de Gérance, conformément aux Lois, qui, entre autres, dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Les comptes annuels sont soumis à l'approbation de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

Art. 18. Affectation des Bénéfices. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net annuel, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

Sous conditions de ce qui suit, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il peut/Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer comme dividende à l'associé/aux associés.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance peut/peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes à ou aux associé(s). Le gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance déterminera/ont le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Art. 19. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles prévues par les Statuts, sauf dispositions contraires des Lois.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui fixera/ont ses/leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions des Lois et en particulier la Loi de 1915.»

Souscription et libération

L'ensemble des 100 (cent) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par apport en numéraire par Lone Star Capital Investments S.à r.l., précitée, de sorte que la somme d'EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2015.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.400,- (mille quatre cents euros).

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à trois.
2. Sont nommés membres du conseil de gérance, pour une durée indéterminée:
 - M. Patrick Steinhäuser, juriste, né à Baden-Baden, Allemagne, le 21 avril 1975 dont l'adresse professionnelle est au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg;
 - M. Philippe Detournay, directeur de société, né à Hal, Belgique, le 9 avril 1966 dont l'adresse professionnelle est au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg; et
 - M. Philippe Jusseau, comptable, né à Strasbourg, France, le 16 septembre 1979 dont l'adresse professionnelle est au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Fagnant et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 11 juin 2015. 2LAC/2015/13017. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): André Muller.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094536/379.

(150104676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

**LSREF4 Falcon Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LSF 1 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 196.197.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth day of June,

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) (the "RCS") under number B 91796 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Valérie Fagnant, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, on 9 June 2015,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF 1 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société

à responsabilité limitée) registered with the RCS under number B 196197, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg and incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg dated 10 April 2015 (the "Articles"), not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"). The articles of incorporation have not been amended since.

The appearing party, through its proxyholder, declared and requested the undersigned notary to state that:

1. The entire issued share capital represented by 100 (one hundred) shares is held by the Sole Shareholder.
2. The Sole Shareholder is represented by a proxy so that all shares in issue in the Company are represented at this extraordinary decision of the Sole Shareholder so that the decisions can be validly taken on all the items of the below agenda.
3. The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

- a) Change of the name of the Company to "LSREF4 Falcon Holdings S.à r.l." (the "Name Change");
- b) Subsequent amendment of article 4 (Name) of the Articles to reflect such Name Change;
- c) Amendment of article 8 of the Articles relating to the shares so as to read as follows:

" **Art. 8. Shares.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence and entitles to one vote at the general meetings of shareholders, as the case may be.

As far as the Company is concerned, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The transfer of the Company's shares inter vivos to third parties must be authorised in accordance with Article 189 of the Companies Act. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders of the Company."

- d) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the change proposed above with power and authority to any manager of the Company and/or any employee of the Sole Shareholder, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the Name Change in the share register of the Company and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

The Sole Shareholder, represented as stated above, then, asked the undersigned notary to record their resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the Company's name into "LSREF4 Falcon Holdings S.à r.l.".

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to subsequently amend article 4 (Name) of the Articles so as to read it as follows in the English version of the Articles:

" **Art. 4. Name.** The corporate name of the Company is "LSREF4 Falcon Holdings S.à r.l.".

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 8 of the Articles relating to the shares as set forth in the agenda.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the change resolved above and hereby empower and authorise any manager of the Company and/or any employee of the Sole Shareholder, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the Name Change in the share register of the Company and (ii) to any formalities in connection therewith.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder appearing signed, together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix juin,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (le «RCS») sous le numéro B 91796 (l'Associé Unique),

ici représentée par Valérie Fagnant, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, le 9 juin 2015.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel qu'indiqué ci-avant, a déclaré être l'Associé Unique de LSF 1 S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 196197, ayant un capital social de EUR 12.500,-, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, et constituée suivant un acte Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg daté du 10 avril 2015 (les "Statuts") non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"). Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis.

La partie comparante, par son mandataire, a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

1. La totalité du capital social, représentée par 100 (cent) parts sociales, est détenu par l'Associé Unique.
2. L'Associé Unique est représenté en vertu d'une procuration de sorte que toutes les parts sociales émises par la Société sont représentées à cette décision extraordinaire de l'Associé Unique et toutes les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points de l'ordre du jour ci-après.
3. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

- a) Changement de nom de la Société en «LSREF4 Falcon Holdings S.à r.l.» (le «Changement de Dénomination»);
- b) Par conséquent, modification de l'article 4 (Dénomination) des Statuts afin d'y refléter ce Changement de Dénomination;
- c) Modification de l'article 8 des Statuts relatif aux parts sociales de sorte qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 8. Parts sociales.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices de la Société et donne droit à une voix dans les assemblées générales d'associés, le cas échéant.

A l'égard de la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le transfert de parts sociales entre vifs à des tiers doit être autorisé conformément à l'article 189 de la Loi de 1915. Cette autorisation n'est pas requise en cas de transfert de parts sociales à des associés de la Société.»

d) Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter le changement proposé ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de l'Associé Unique, afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription du Changement de Dénomination dans le registre de parts sociales de la Société et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de prendre acte des résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société en «LSREF4 Falcon Holdings S.à r.l.».

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide en conséquence de modifier l'article 4 (Dénomination) des Statuts, de sorte qu'il ait la teneur suivante dans la version française des Statuts:

« **Art. 4. Dénomination.** La société est dénommée «LSREF4 Falcon Holdings S.à r.l.».

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier en conséquence l'article 8 des Statuts relatif aux parts sociales tel que défini dans l'ordre du jour.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandate et autorise par la présente tout gérant de la Société et/ou tout employé de l'Associé Unique, afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription du Changement de Dénomination dans le registre de parts sociales de la Société ainsi que (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction en langue française. A la requête de ce même mandataire et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au bureau du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du document faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire comparant et le notaire ont signé le présent acte original.

Signé: V. Fagnant et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 11 juin 2015. 2LAC/2015/13022. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): André Muller.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094532/141.

(150104902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 21.271,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.569.

In the year two thousand and fifteen, on the fourth day of May,
before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.569 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 30, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L- 2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.568 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, the one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, the two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, the seven hundred and sixty (760) class A2 shares, the one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, the one (1) class A4 share, the one (1) class A5 share, the one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, the eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, the five hundred and eight (508) class C shares, the five hundred and twenty-two (522) class E shares, the three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, the seven hundred and fifteen (715) class G shares, the six hundred and seven (607) class H shares, the fifty-four (54) class H1 shares, the two hundred and fifteen (215) class H2 shares, the one hundred and fifty-two (152) class I shares and the fifty-one (51) class I1 Shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. waiver of convening notices;

2. decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of eight hundred and seventy-six euro (EUR 876), in order to bring the said share capital from its current amount of twenty-two thousand one hundred and forty-seven

euro (EUR 22,147), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, one (1) class A4 share, one (1) class A5 share, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, five hundred and eight (508) class C shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares, three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, seven hundred and fifteen (715) class G shares, six hundred and seven (607) class H shares, fifty-four (54) class H1 shares, two hundred and fifteen (215) class H2 shares, one hundred and fifty-two (152) class I shares and fifty-one (51) class I1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twenty-one thousand two hundred and seventy-one euro (EUR 21,271), by way of the redemption and cancellation of (i) six hundred and seven (607) class H shares, being the entirety of the class H shares of the Company, (ii) fifty-four (54) class H1 shares, being the entirety of the class H1 shares of the Company and (iii) two hundred and fifteen (215) class H2 shares, being the entirety of the class H2 shares of the Company;

3. amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the redemption and cancellation of the class H shares, the class H1 shares and the class H2 shares, as proposed above;

4. amendment to article 16.2. of the Articles;

5. amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class H shares, the class H1 shares and the class H2 shares in the shareholder's register of the Company; and

6. miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of eight hundred and seventy-six euro (EUR 876),

in order to bring the said share capital from its current amount of twenty-two thousand one hundred and forty-seven euro (EUR 22,147), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares, one (1) class A4 share, one (1) class A5 share, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares, five hundred and eight (508) class C shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares, three hundred and ninety-one (391) class E1 shares, seven hundred and fifteen (715) class G shares, six hundred and seven (607) class H shares, fifty-four (54) class H1 shares, two hundred and fifteen (215) class H2 shares, one hundred and fifty-two (152) class I shares and fifty-one (51) class I1 shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twenty-one thousand two hundred and seventy-one euro (EUR 21,271),

by way of the redemption and cancellation of (i) six hundred and seven (607) class H shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class H shares), being the entirety of the class H shares of the Company, (ii) fifty-four (54) class H1 shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class H1 shares), being the entirety of the class H1 shares of the Company and (iii) two hundred and fifteen (215) class H2 shares (including, as the case may be, any share premium attached to the said class H2 shares), being the entirety of the class H2 shares of the Company, and reimbursement to the Sole Shareholder.

Third resolution

As a consequence of the above resolution, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **5.1.** The Company's corporate capital is set at twenty-one thousand two hundred and seventy-one euro (EUR 21,271) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two hundred and thirtynine (239) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), seven hundred and sixty (760) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), one (1) class A4 share in

registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A4 Share), one (1) class A5 share in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A5 Share), one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), five hundred and eight (508) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), five hundred and twenty-two (522) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), three hundred and ninety-one (391) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share) and seven hundred and fifteen (715) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), one hundred and fifty-two (152) class I shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares, and individually, a Class I Share) and fifty-one (51) class I1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I1 Shares, and individually, a Class I1 Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares and the Class I Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Share, the Class A5 Share, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class I Shares and the Class I1 Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred and one (601) class E shares and nine hundred and ninety-eight (998) class E-1 shares acquired by the Company on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the eighty-eight (88) class A shares acquired by the Company on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred and sixty-nine (169) class F shares acquired by the Company on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three hundred and twenty-one (321) class J shares acquired by the Company on March 23, 2011 in the share capital of Privalia (the Class A3 Underlying Investment).

The Class A4 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two hundred and forty-six (246) class F shares acquired by the Company on May 8, 2013 in the share capital of Privalia (the Class A4 Underlying Investment).

The Class A5 Share tracks the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred and sixty-seven (467) class J-1 shares acquired by the Company on May 8, 2013 in the share capital of Privalia (the Class A5 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine thousand two hundred and twenty (9,220) Series B Preferred Shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, having its registered office at 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, and registered with the Registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (Spartoo) (the Class B Underlying Investment).

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two thousand five hundred and forty-seven (2,547) Series C Preferred Shares acquired on March 29, 2012 in the share capital of Spartoo (the Class B1 Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the forty-five thousand

five hundred and fifty-three (45,553) Series A Preferred Shares, the warrant to purchase five thousand nine hundred and twenty-four (5,924) Series A Preferred Shares and five thousand nine hundred and seven (5,907) Series B Preferred Shares, acquired in the share capital of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty thousand four hundred and thirty-seven (60,437) Series A-1 Preference Shares and the warrant to purchase thirty thousand two hundred and nineteen (30,219) Series A-2 Preference Shares acquired in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (Hans Investment Holding Limited) (the Class E Underlying Investment).

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the eighty-five thousand eight hundred and seventy-two (85,872) Series B Preference Shares acquired on August 17, 2012 in the share capital of Hans Investment Holding Limited (the Class E1 Underlying Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty (60) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 3, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class G Underlying Investment).

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the ninety-six thousand and eighty-one (96,081) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc., a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (Kascend Holding) (the Class I Underlying Investment).

The Class I1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the thirty-two thousand and twentyseven (32,027) Series A Preferred Shares acquired by the Company on August 30, 2013 in the share capital of Kascend Holding (the Class I1 Underlying Investment).”

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

“ **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A Underlying Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A1 Underlying Investment (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A2 Underlying Investment (the

- the holders of the Class I1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class I1 Underlying Investment (the Class I1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them.”

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the cancellation of the class H shares, the class H1 shares and the class H2 shares in the shareholder's register of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quatrième jour du mois de mai,

par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.569 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 30 décembre 2014 suivant un acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.568 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, les deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, les sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, les mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, la (1) part sociale de classe A4, la (1) part sociale de classe A5, les mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, les huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, les cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, les cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, les trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, les sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, les six cent sept (607) parts sociales de classe H, les cinquante-quatre (54) parts sociales de classe H1, les deux cent quinze (215) parts sociales de classe H2, les cent cinquante-deux (152) parts sociales

de classe I et les cinquante et une (51) parts sociales de classe II, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. réduction du capital social de la Société d'un montant de huit cent soixante-seize euros (EUR 876) afin de le porter de son montant actuel de vingt-deux mille cent quarante-sept euros (EUR 22.147), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, une (1) part sociale de classe A4, une (1) part sociale de classe A5, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, six cent sept (607) parts sociales de classe H, cinquante-quatre (54) parts sociales de classe H1, deux cent quinze (215) parts sociales de classe H2, cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I et cinquante et une (51) parts sociales de classe II, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à vingt et un mille deux cent soixante et onze euros (EUR 21.271) par le rachat et l'annulation de (i) six cent sept (607) parts sociales de classe H, représentant l'intégralité des parts sociales de classe H de la Société, (ii) cinquante-quatre (54) parts sociales de classe H1, représentant l'intégralité des parts sociales de classe H1 de la Société et (iii) deux cent quinze (215) parts sociales de classe H2, représentant l'intégralité des parts sociales de classe H2 de la Société;

3. modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter le rachat et l'annulation des parts sociales de classe H, des parts sociales de classe H1 et des parts sociales de classe H2, telles que mentionnés ci-dessus;

4. modification de l'article 16.2. des Statuts;

5. modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe H, des parts sociales de classe H1 et des parts sociales de classe H2 dans le registre des associés de la Société; et

6. divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de huit cent soixante-seize euros (EUR 876), afin de le porter de son montant actuel de vingt-deux mille cent quarante-sept euros (EUR 22.147), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3, une (1) part sociale de classe A4, une (1) part sociale de classe A5, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1, sept cent quinze (715) parts sociales de classe G, six cent sept (607) parts sociales de classe H, cinquante-quatre (54) parts sociales de classe H1, deux cent quinze (215) parts sociales de classe H2, cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I et cinquante et une (51) parts sociales de classe II, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune,

à vingt et un mille deux cent soixante et onze euros (EUR 21.271),

par le rachat et l'annulation de (i) six cent sept (607) parts sociales de classe H (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe H), représentant l'intégralité des parts sociales de classe H de la Société, (ii) cinquante-quatre (54) parts sociales de classe H1 (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe H1), représentant l'intégralité des parts sociales de classe H1 de la Société et (iii) deux cent quinze (215) parts sociales de classe H2 (y inclut, le cas échéant, toute prime d'émission attachée auxdites parts sociales de classe H2), représentant l'intégralité des parts sociales de classe H2 de la Société, et remboursement à l'Associé Unique.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ 5.1. Le capital social de la Société est fixé à vingt et un mille deux cent soixante et onze euros (EUR 21.271), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), une (1) part sociale de classe A4 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A4), une (1) part sociale de classe A5 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) (la Part Sociale de Classe A5), mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), cinq cent huit (508) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), sept cent quinze (715) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I) et cinquante et une (51) parts sociales de classe I1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I1, et individuellement, une Part Sociale de Classe I1, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, la Part Sociale de Classe A4, la Part Sociale de Classe A5, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe I et les Parts Sociales de Classe I1 forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent une (601) parts sociales de classe E et les neuf sept cent quatre-vingt-dix-huit (998) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre-vingt-huit (88) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cent soixante-neuf (169) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois cent vingt-et-une (321) parts sociales de classe J acquises le 23 mars 2011 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A3).

La Part Sociale de Classe A4 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les deux cent quarante-six (246) parts sociales de classe F acquises le 8 mai 2013 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A4).

La Part Sociale de Classe A5 trace la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre cent soixante-sept (467) parts sociales de classe J-1 acquises le 8 mai 2013 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A5).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf mille deux cent deux cent vingt (9.220) Parts Sociales de Série B acquises le 30 décembre 2009 dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (Spartoo) (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les deux mille cinq cent quarante-sept (2.547) Parts Sociales de Série C acquises le 29 mars 2012 dans le capital social de Spartoo (l'Investissement Sous-jacent de Classe B1).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quarante-cinq mille cinq cent cinquante-trois (45.553) Parts Sociales Préférentielles de Série A, les warrants pour l'acquisition de cinq mille neuf cent vingt-quatre (5.924) Parts Sociales Préférentielles de Série A et les cinq mille neuf cent sept (5.907) Parts Sociales Préférentielles de Série B, acquis dans le capital social de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les soixante mille quatre cent trente-sept (60.437) Parts Sociales Privilégiées de Série A-1 et les warrants pour l'acquisition de trente mille deux cent dix-neuf (30.219) Parts Sociales Privilégiées de Série A-2 acquis dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (Hans Investment Holding Limited) (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-douze (85.872) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises le 17 août 2012 dans le capital social de Hans Investment Holding Limited (l'Investissement Sous-jacent de Classe E1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les soixante (60) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement Sous-jacent de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-une (96.081) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc., une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (Kascend Holding) (l'Investissement Sous-jacent de Classe I).

Les Parts Sociales de Classe II tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les trente-deux mille vingt-sept (32.027) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 30 août 2013 dans le capital social de Kascend Holding (l'Investissement Sous-jacent de Classe II).“

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

“ **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe E1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe E1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe G (le Revenu Net d'Investissement de Classe G), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe I (le Revenu Net d'Investissement de Classe I), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe II au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe II pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe II (le Revenu Net d'Investissement de Classe II), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe II, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des parts sociales de classe H, des parts sociales de classe H1 et des parts sociales de classe H2 dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 13 mai 2015. Relation: 2LAC/2015/10516. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 17 juin 2015.

Référence de publication: 2015094382/622.

(150104560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Belden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 112.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015091836/10.

(150103121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Puma Energy Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 39, rue du Puits Romain.
R.C.S. Luxembourg B 162.827.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2015.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2015096235/13.

(150106482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2015.

Codenvy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 172.848.

L'an deux mille quinze, le cinq juin.

Pardevant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée;

A COMPARU:

Monsieur Andreas TARTORAS, réviseur, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société Codenvy S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.848,

en vertu des pouvoirs lui conférés dans les résolutions du conseil d'administration de la Société, prises en date du 4 juin 2015, dont une copie restera annexée au présent acte.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- qu'en date du 1^{er} janvier 2015, le conseil d'administration de la Société, a décidé d'augmenter le capital social de la Société, dans les limites du capital autorisé de neuf mille soixante-dix-sept euros un cent (EUR 9.077,01) venant à l'échéance le 9 janvier 2018, à concurrence de quatre mille quatre cents euros (EUR 4.400,-) pour le porter du montant de quarante-huit mille neuf cents quatre euros dix-neuf cents (EUR 48.904,19) à cinquante-trois mille trois cent quatre euros dix-neuf cents (EUR 53.304,19) par l'émission de quatre cent quarante mille (440.000) actions de préférence de catégorie A d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de préférences de catégorie A existantes, assortie d'une prime d'émission de deux euros quarante-huit cents (EUR 2,48) par action de préférence de catégorie A émise;

- que ladite augmentation de capital a été constatée en date du 9 avril 2015 par-devant le notaire instrumentant, acte enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 13 avril 2015, Relation: 1LAC/2015/11419, déposé le 5 mai 2015, référence de dépôt: L150076390, en voie de publication au Mémorial C (l'«Acte»);

- qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'Acte, suite à laquelle il s'avère que le souscripteur des quatre cent quarante mille (440.000) actions nouvelles de préférence de catégorie A, d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, a été erronément déclaré et qu'il a y lieu de lire l'alinéa III en versions anglaise et française de l'Acte comme suit, étant entendu qu'en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise sera prépondérante:

Version anglaise:

“III. - The Board of Directors has admitted to the subscription of the new four hundred forty thousand (440,000) category A preferred shares of one cent (EUR 0.01) each, the company Toba Capital Fund II, LLC, with its registered office at 2560 E. Chapman Avenue 173, 92.869 Orange, California, U.S.A., in conformity with article 5 of the by-laws of the Company.”;

Version française:

«III.- Le conseil d'administration a admis à la souscription des quatre cent quarante mille (440.000) actions nouvelles de préférence de catégorie A, d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, la société Toba Capital Fund II, LLC, ayant son siège social au 2560 E. Chapman Avenue 173, 92.869 Orange, Californie, Etats-Unis, conformément à l'article 5 des statuts de la Société.»;

- que les autres dispositions de l'Acte reste sans changement et que dès lors la société Toba Capital Fund II, LLC a souscrit aux quatre cent quarante mille (440.000) actions nouvelles de préférence de catégorie A, avec effet au 1^{er} janvier 2015.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de EUR 900,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. TARTORAS, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 10 juin 2015. Relation: 1LAC/2015/17990. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015094178/56.

(150104226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2015.

Edmond de Rothschild Prifund, en abrégé PRIFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 33.645.

Extraits des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg le 29 mai 2015:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016, les mandats des Administrateurs suivants:

- Monsieur Laurent Tignard, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur
- Monsieur Michel Lusa, Administrateur
- Monsieur Franck Sarrazin, Administrateur
- Monsieur Hervé Touchais, Administrateur

L'Assemblée décide de nommer, sous réserve du nihil obstat de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et pour une période se terminant avec l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2016, les administrateurs suivants:

- Mr. Didier Deleage.
- Mr. Guillaume Poli.
- Mr. Charles Goodman.
- Mr. Craig Lewis.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de DELOITTE Audit S.à r.l. en qualité de Réviseur d'Entreprises Agréé, pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- Monsieur Laurent TIGNARD, EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (France)., 47 rue Saint Honoré F-75008 PARIS

Administrateurs:

- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (Luxembourg), 20 Boulevard Emmanuel Servais - L-2535 LUXEMBOURG
- Monsieur Michel LUSA, EDMOND DE ROTHSCHILD (Suisse) S.A., 18 rue de Hesse CH - 1204 GENEVE
- Monsieur Franck SARRAZIN, EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (Luxembourg), 20 Boulevard Emmanuel Servais L - 2535 LUXEMBOURG
- Monsieur Hervé TOUCHAIS, EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (Suisse) S.A., 8, rue de l'Arquebuse- 1204 GENEVE
- Monsieur Didier DELEAGE, EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (France), 47 rue du Faubourg Saint Honoré - F-75008 PARIS
- Monsieur Guillaume POLI, EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (France), 47 rue du Faubourg Saint Honoré - F-75008 PARIS
- Monsieur Charles GOODMAN, EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (UK) LTD, 4 Carlton Gardens. London SW1Y 5AA
- Monsieur Craig LEWIS, EDMOND DE ROTHSCHILD (Suisse) S.A., 18 rue de Hesse CH - 1204 GENEVE

Le Réviseur d'Entreprise Agréé est:

DELOITTE Audit S.à r.l., ayant son siège social à L- 2220 Luxembourg, 560 rue de Neudorf.
 Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.
 Référence de publication: 2015088836/47.
 (150101717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2015.

Spring Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.804.125,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 110.524.

RECTIFICATIF

Extrait

L'extrait déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés en date du 4 juin 2015 sous la référence B110524 - L150095169 comportait une erreur dans les données mentionnées. Voici les informations corrigées:

Suite à la liquidation de Portobello Capital I LP, l'associé unique de la Société, les parts sociales de la Société de EUR 125,- chacune, ont été transférées et seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'actionnaire	Nombre de parts sociales
AGF PEH LLC 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware USA	450 Parts Sociales
Axa Life Ltd. 40, General Guisan-Strasse 8400 Winterthur, Switzerland	676 Parts Sociales
Ballestrinque Management, S.L. 101, Calle Velazquez 28006 Madrid, Spain	144 Parts Sociales
Cierva MultiStrategy Inc 190, Elgin Avenue George Town, KY1-9005, Cayman Islands	445 Parts Sociales
Cierva Vintage III Inc 190, Elgin Avenue George Town, KY1-9005, Cayman Islands	6.299 Parts Sociales
Crown Premium Private Equity Buyout SICAV 2 Place Dargent L-1413 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg	676 Parts Sociales

Crown Private Equity PLC 19-20, Earlsfort Terrace, Segrave House 2 Dublin, Ireland	676 Parts Sociales
Dover V Limited 22, Victoria Street, Canon's Court HM12 Hamilton, Bermuda	2.252 Parts Sociales
LGT Capital Invest SC2 Limited 227, Elgin Avenue, UBS House KY1-1103, George Town, Cayman Islands	676 Parts Sociales
Partners Group Management Limited agissant comme Associé Commandité de Partners Group Secondary 2004 LP Le Bordage, Tudor House, GY1 1 BT, St. Peter Port, Guernsey	1.267 Parts Sociales
Partners Group Management (Deutschland) GmbH agissant comme Associé Commandité de Partners Group Secondary GmbH Co KG ,401 10, Löwengrube 80333 München, Germany	422 Parts Sociales
WPMG SDF I, LLC agissant comme Associé Commandité de Wilshire Private Markets Short Duration Fund I, LP 2711, Centerville Road, Suite 400 19808 Wilmington, Delaware USA	450 Parts Sociales
TOTAL	14.433

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 11 juin 2015.

Référence de publication: 2015088426/61.

(150100382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2015.

AI Keyemde (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 171.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2015.

Référence de publication: 2015091762/10.

(150102827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2015.

Goldman Sachs Investment Partners Holdings (Lux) Offshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.145.816,95.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.963.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

La dénomination de l'associé unique de la Société, Global Strategic Investment Partners Master LP, a changé et doit désormais se lire comme suit:

- Global Long Short Partners Master LP

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Goldman Sachs Investment Partners Holdings (Lux) Offshore S.à r.l.

Référence de publication: 2015098287/15.

(150108633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2015.